

N/REF : 4/02/2026 16H52 C:024059 I:33676
V/REF : osmil808078780
V/Email reçu le Mercredi 04/02/2026 à 16H52

SELON DEVIS N° 6020012

IMMEUBLE : RESIDENCE DU PARC
CHEMIN DE LA VIOLETTES
38430 MOIRANS

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

Fontaine, le 16 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 VIOLETTE - RES PARC NOISETIERS B PARTIES COMMUNES THEODORA
FOSSE *0682928264*
BAT 1 DIGICODE 1386A // BAT 2 DIGICODE 1386PIETON

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6020012 DU 04/02/2026
D UN MONTANT DE 301,19 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme F. TRUC

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

AFFICHAGE COUPURE D'EAU GENERALE 48H AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES - REGARD
REPLACEMENT DU JOINT SUR ECROU LIBRE AVANT COMPTEUR 1"1/2
REMISE EN EAU DU BATIMENT ET CONTROLE ETANCHEITE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 11/02/2026

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 13/02/26 à 14H36 Mme F. TRUC

AH TT EMAIL EN CC LE 04/02/26 A 10H37 ANGELIQUE.TEODOSIO@FONCIA.C

AH TT EMAIL ENVOYÉ LE 04/02/26 A 10H37 MME F. TRUC

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	301,19	301,19

TOTAL H.T.	301,19
T.V.A. a 10,00%	30,11
TOTAL T.T.C.En EURO	331,30

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN